Commune de SOMBREFFE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal informe la population que, dans le cadre du Règlement européen (UE) n°1143/2014 relatif à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes, le plan d'action national sur les voies prioritaires d'introduction et de propagation non intentionnelles d'espèces exotiques envahissantes de la liste de l'Union en Belgique a été élaboré et doit faire l'objet enquête publique sur l'entité :

Le dossier peut être consulté à l'administration communale à partir du 14/03/2022.

Date de l'affichage de la demande	*Date de l'ouverture de l'enquête*	Lieu, date et heure de la clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
07/03/2022	***14/03/2022***	Administration communale -Service Urbanisme Allée de Château Chinon, 7 à 5140 *Sombreffe* le 29 /04/2022 à 11 h	Administration communale Collège communal Allée de Château Chinon, 7 5140 Sombreffe

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, et le mardi jusqu'à 20 heures à l'adresse reprise ci-dessus. Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après 16 heures, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès au service urbanisme (071/827.433)

Toute personne peut obtenir des explications relatives aux différents auprès de l'agent communal désigné à cet effet.

Le dossier est consultable également sur le site internet : http://environnement.wallonie.be/enquetepublique.invasives/

Les observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par l'agent communal délégué à cet effet (voir cadre ci-dessus). Les observations écrites doivent être datées et signées sous peine de nullité. Elles doivent être formulées auprès de l'administration communale au plus tard le jour lors de la séance de clôture.

Les observations sur le projet de plan peuvent être encodées directement en ligne via un formulaire disponible sur le site : http://environnement.wallonie.be/enquetepublique-invasives/ ou envoyée par mail à l'adresse suivante : enquetepublique.invasives@spw.wallonie.be

A Sombreffe, le 03/03/2022

Le Directeur général, Le Bourgmestre,

Thibaut NANIOT Etienne BERTRAND